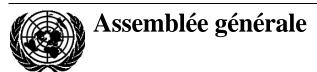
Nations Unies A/68/443



Distr. générale 12 décembre 2013 Français Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 24 de l'ordre du jour

Activités opérationnelles de développement

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteuse: M^{me} Juliet Hay (Nouvelle-Zélande)

- 1. À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-huitième session la question intitulée :
 - « Activités opérationnelles de développement :
 - a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
 - b) Coopération Sud-Sud »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

- 2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 8^e et 9^e séances, le 14 octobre 2013. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/68/SR.8 et 9). On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 3^e à 7^e séances, du 9 to 11 octobre (voir A/C.2/68/SR.3 à 7). Il sera rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.
- 3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

Point 24 de l'ordre du jour Activités opérationnelles de développement

Lettre datée du 30 septembre 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bénin auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Bureau de coordination internationale des pays les moins avancés,

^{*} Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en trois parties, sous les cotes A/68/443 et Add.1 et 2.





transmettant le texte de la Déclaration adoptée à la réunion ministérielle annuelle des pays les moins avancés, tenue à New York le 27 septembre 2013 (A/C.2/68/3)

Point 24 a) de l'ordre du jour Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur l'analyse du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies pour 2011 (A/68/97-E/2013/87)

Point 24 b) de l'ordre du jour Coopération Sud-Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud (A/68/212)

Lettre datée du 10 octobre 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.2/68/5)

4. À la 8^e séance, le 14 octobre, des déclarations liminaires ont été prononcées par le Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations au Département des affaires économiques et sociales [au titre de l'alinéa a)] et le Directeur du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement [au titre de l'alinéa b)] (voir A/C.2/68/SR.8).

2/2